

Plan sectoriel Transports, partie Infrastructure navigation (SIF)

Arrêté du 4 décembre 2015

*Le Conseil fédéral suisse
arrête:*

Vu la proposition du DETEC du 24 novembre 2015, la mise en place du Plan sectoriel Transports, partie Infrastructure navigation (SIF)¹ est approuvée:

- a. Elaboration des chapitres de la partie conceptionnelle portant sur les commentaires formulés par le Conseil fédéral dans le rapport de 2009 sur la politique suisse en matière de navigation.
- b. Création de deux fiches d'objet qui portent sur la protection du tracé des voies navigables sur le Rhin à titre d'option en vue d'une future navigation à fort tonnage.

4 décembre 2015

Au nom du Conseil fédéral suisse:

La présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga
La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ Le Plan sectoriel des transports, partie Infrastructure navigation, est téléchargeable sur le site Internet www.bav.admin.ch.